

Mont-de-Marsan, le 25 NOV. 2011

L'Inspecteur d'académie,
Directeur des services départementaux
de l'Éducation nationale des Landes

Service des moyens et
de l'organisation
scolaire
(SMOS)

Affaire suivie par
Maryvonne LACAVE

Téléphone
05 58 05 66 81

Fax
05 58 75 30 27

Mél :
ce.ia40-smos
@ac-bordeaux.fr

5, avenue
Antoine Dufau
BP 389
40012 Mont de Marsan
Cedex

Madame, Monsieur le Maire,

La préparation de la rentrée scolaire dans les écoles nous conduit chaque année, à échanger nos informations, orientations et intentions respectives. Il vous appartient de procéder à l'inscription des enfants à l'école maternelle et élémentaire. Aussi, votre contribution est essentielle pour réaliser la phase de préparation de la rentrée scolaire 2012.

Le calendrier est le suivant :

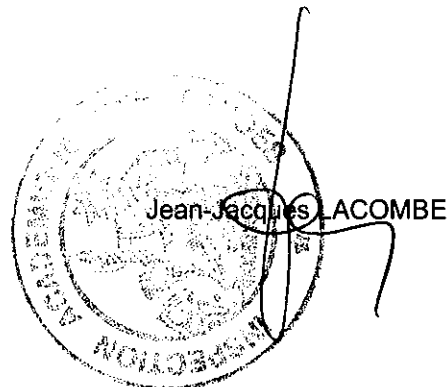
Jusqu'au 10 décembre 2011, les directeurs réalisent les prévisions d'effectifs pour leur école : je vous serais reconnaissant de leur donner - ainsi qu'à l'Inspecteur ou l'Inspectrice de la circonscription et à moi-même - toute information susceptible d'avoir un impact sur l'organisation scolaire. Il vous appartient de faire remonter vos observations dans la mesure du possible avant le 16 janvier 2012. Ce dialogue permet de prendre en compte les particularités et d'effectuer ou recadrer les prévisions d'effectifs.

mi-janvier à fin mars 2012 : examen de la situation de chaque école du département par les instances consultatives (comité technique paritaire départemental et conseil départemental de l'Éducation nationale), puis arrêt des mesures d'attribution ou de retrait de postes d'enseignants par l'Inspecteur d'académie.

Ce dialogue revêt une grande importance pour tous les acteurs concernés. Il est nécessaire à la répartition équitable des moyens alloués. Les services de l'Inspection académique se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

Je vous remercie de votre contribution et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Jean-Jacques LACOMBE



Mesdames et messieurs les Maires
du département des Landes